

## SOCIÉTÉ FINANCIÈRE TRANSAFRICAINE (SOFITRA), Casablanca (1941-1949)

Création de la [Société financière française et coloniale](#)

Étude de M<sup>e</sup> Henry MENET, notaire à Alger, 2, rue de la Liberté

Société des Domaines Algériens  
Société anonyme au capital de 300.000  
Siège social à Alger, 4, boulevard Laferrière <sup>1</sup>  
(*Le Journal général*, 4 juillet 1942)

### CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Alger du onze juin 1942, dont un original a été annexé l'acte de déclaration de souscription ci-après analysé, monsieur Alphonse Albert JOUVET, administrateur de sociétés, demeurant à Alger, 48, boulevard Saint-Saëns, agissant au nom de la Société Financière Transafricaine, société anonyme au capital de 35 millions de francs, ayant son siège à Fédéla (Maroc), a établi les statuts de la Société des Domaines Algériens

Société financière française et coloniale  
Assemblée générale ordinaire du 8 décembre 1944.  
Exercice 1943  
(*Les Assemblées générales*, 1944, p. 447-451)

### AFRIQUE

Société Financière Transafricaine. — Cette Société a pris en 1943 de nouvelles participations dans des entreprises marocaines.

Elle a notamment acquis des parts de deux Sociétés civiles, la Société agricole et viticole des Aït Yazzem [Aït-Yazem (SAVAY)] et la Société agricole et viticole des Aït Harzallah [SAVAH], dont les propriétés, connues sous le nom de Domaines Rigaud, sont situées au sud de Meknès, dans une région fertile, et susceptibles d'une mise en valeur plus développée. De même que pour la Société des Domaines Algériens, fondée sous son égide, nous donnerons plus loin des indications sur l'exploitation de ces deux domaines, dans lesquels nous avons également des intérêts directs.

La Société Financières Transafricaine est entrée dans la Compagnie Minière et Métallurgique, qui procédait à une augmentation de capital. Les permis miniers de cette Compagnie couvrent les gisements de fer de Kettara : de la partie supérieure, elle extrait de l'hématite et de l'ocre ; les couches plus profondes recèlent de la pyrite et de la pyrrhotine, dont la prospection méthodique est à l'étude.

Déjà actionnaire de la Société Lesieur-Afrique-Dakar, dont l'huilerie a commencé à fonctionner dans des conditions aussi satisfaisantes que le permettaient les

<sup>1</sup> Siège de la BNCI-Algérie.

circonstances, la Société Financière Transafricaine a souscrit une part de l'augmentation de capital de la Société Lesieur-Afrique-Casablanca, qui a installé une raffinerie d'huile.

Nous signalerons enfin qu'elle a acheté au bord de la mer, à Mazagan, un terrain très bien situé dont elle étudie l'utilisation.

D'autre part, la Société Financière Transafricaine a pris une participation dans la Compagnie forestière Sangha-Oubangui\* qui a créé d'importantes plantations de cafiers en A. E. F. et au Cameroun. Les premiers renseignements reçus sur cette Société sont assez favorables. Sa production est passée de 596.000 kg. de café en 1939-1940 à 728.000 kg. en 1942-1943 dont le ravitaillement s'est porté acquéreur.

---

## SOCIÉTÉ FINANCIÈRE FRANÇAISE ET COLONIALE

Exercice 1946

(*L'Information d'Indochine économique et financière*, 15 septembre 1947)

### Société financière transafricaine (SOFITRA)

Cette Société a réalisé en 1946 un bénéfice brut de 4.758.395 fr. Il a permis d'amortir intégralement tous les postes morts de l'actif : frais de constitution, frais d'augmentation de capital, pertes antérieures, frais d'études et de missions. Après constitution d'une provision pour impôts, il a été reporté 830.526 francs.

Nous donnerons plus loin des renseignements sur la Société des Domaines algériens, les Sociétés agricoles et viticoles des Aït Yazzem et des Aït Harzallah, les Sociétés Lesieur-Afrique, la Cie de Transports aériens intercontinentaux et la Société Nord-Africaine de Financement et de Participations, toutes affaires dans lesquelles nous avons pris directement des intérêts aux côtés de la Société Financière Trans-africaine.

Nous nous bornerons donc à parler des autres participations que la Sofitra avait en portefeuille en 1946.

La Compagnie forestière Sangha-Oubangui poursuit son programme de replantation en robusta pour remplacer les superficies d'excelsa disparues. Au 31 mars 1946, les superficies cultivées en cafiers étaient de 1.396 ha. Les résultats bruts de l'exercice 1945-1946 s'élevaient à 6.291.000 francs, sur lesquels, outre les amortissements normaux, l'amortissement des plantations disparues a été achevé.

Il a été alloué aux actions un dividende de 8 %.

La Compagnie minière et métallurgique a porté son capital de 6 à 14 millions par incorporation de réserves.

Les actions de 1.000 francs ont, en même temps, été divisées en actions de 250 francs. L'exercice 1946 a produit 18.008.094 francs de bénéfices nets et il a été alloué un dividende de 80 fr. par action de 250 francs, ancienne ou nouvelle. C'est-à-dire que le propriétaire d'une action ancienne de 1.000 francs possédant 9 actions de 250 fr., a touché cette année 720 francs de dividende contre 280 fr. l'an dernier.

Les Autolysats Français ont poursuivi la mise au point de leur installation d'Audierne. Si 1946 appartient encore à la période des essais, 1947 a vu le début l'une exploitation industrielle susceptible de laisser une rémunération appréciable. La Société financière transafricaine a participé à la création de la Société africaine des autolysats, dont le siège est au Maroc.

La Compagnie nord-africaine de cellulose construit près d'Alger une usine où l'alfa sera transformé en pâte à papier. Elle y fabriquera du papier blanc, du papier d'emballage et du carton. Les bâtiments doivent être terminés et le matériel livré d'ici la fin de l'année.

En attendant que soit achevée son usine de Casablanca, la Société Les Emballages cellulosiques a pu faire fabriquer dans la métropole, chez des usines amies aux associés,

des quantités importantes de caisses carton. Les opérations ainsi traitées sont intéressantes pour Les Emballages cellulosiques.

Elles le sont encore davantage pour le Maroc qui a pu s'assurer les quantités importantes d'emballages nécessaires à certaines de ses industries tout en faisant une sérieuse économie de devises.

La Sofitra a pris une participation dans les Verreries de l'Afrique du Nord, qui ont installé à La Séria, près d'Oran, une fabrique de bouteilles et de gobeletterie, où la production a commencé en mai 1947.

Elle a également souscrit à l'augmentation du capital de la Compagnie française du Gabon, qui a entrepris d'établir au Gabon même, colonie très riche en okoumé, une importante usine de contreplaqué et qui envisage, pour un deuxième stade, la fabrication de « wall-boards » (panneaux pressés) au moyen des déchets de bois.

La Compagnie lainière tunisienne a ouvert tout récemment le premier de ses ateliers, celui où s'effectue le lavage des laines.

Le Syndicat Pétrolier Colonial a été transformé en septembre 1946 en société anonyme sous le nom de Société d'études et de recherches minières et pétrolières coloniales. Elles a des intérêts dans les recherches de pétrole effectuées à Madagascar et au Gabon.

La Sofitra a cédé la participation qu'elle avait prise dans la Compagnie générale transsaharienne.

Les nouvelles participations qu'elle a, par contre, acquises et les augmentations de capital auxquelles elle a pris part l'ont conduite à porter son capital de 70 à 100 millions de francs et a envisager une nouvelle émission d'actions pour une date prochaine en vue d'assurer le développement de son champ d'activité. Nous avons fait et ferons usage de nos droits pour ces opérations.

Les actions de la Société ont été introduites à la Bourse de Casablanca et au Marché officiel de la Bourse de Paris.

---

## SOCIÉTÉ FINANCIÈRE FRANÇAISE ET COLONIALE

Exercice 1947

(*L'Information d'Indochine économique et financière*, 28 octobre et 4 novembre 1948)

### Société financière transafricaine (S.O.F.I. T.R.A)

Cette société a donné à son activité une nouvelle extension qui l'a conduite à porter son capital de 70 à 100 millions, puis à 150 millions de francs dans le courant de l'année 1947.

Le bénéfice brut de 1947 ressort à 5.624.838 francs contre 4.758.395 francs pour l'exercice précédent. Après des amortissements qui ont porté presque exclusivement sur les frais d'augmentation de capital et après constitution d'une provision pour impôts, le bénéfice net dégagé s'élève à 3.514.244 francs, que l'assemblée générale a décidé de reporter à nouveau, sous déduction du versement à effectuer à la réserve légale.

Le domaine d'activité de la Sofitra est maintenant trop étendu pour que nous donnions des détails, comme dans nos précédents rapports, sur la situation des diverses sociétés dans lesquelles elle a des participations. Nous nous étendrons seulement sur celles de ces sociétés dans lesquelles nous possédons en même temps qu'elle des intérêts directs. Pour les participations appartenant à Sofitra seule, nous nous bornerons à signaler les points les plus importants.

Un certain nombre d'entre elles sont arrivées en 1947 à la période de fonctionnement industriel ; tel est le cas des Verreries de l'Afrique du Nord créées et

gérées par la Compagnie de Saint-Gobain dont les fabrications atteignent un plein succès du point de vue commercial comme du point de vue technique ; de la Compagnie lainière tunisienne, qui a commencé le lavage des laines et poursuit la construction de son atelier de délainage et de mègisperie ; des Autolysats Français, dont les résultats très encourageants ont conduit, d'une part, à doubler la capacité de production de la fabrique d'Audierne, d'autre part, à faire décider par la Société Africaine des Autolysats, l'installation usine à Agadir.

Les travaux de l'usine de pâte à papier et de papier construite à Baba Ali par la Compagnie Nord Africaine de cellulose sont maintenant très avancés et elle doit être mise en route en 1949. L'usine des Emballages cellulosiques, près de Casablanca, est en voie d'achèvement ; équipée d'un matériel américain moderne, elle doit entreprendre la production des caisses de carton dès la fin de cet été. Gênée par l'absence d'installation pour le déchargement des matériaux et par les difficultés rencontrées pour la réalisation des équipements annexes, la Compagnie Française du Gabon a subi certains retards dans l'exécution de son programme. La production des contreplaqués commencera dans le courant de 1949.

Malgré la crise de main-d'œuvre sévissant en Afrique Noire, la production de la Compagnie Forestière Sangha-Oubangui se maintient à environ 600 tonnes de café usiné. Les bénéfices de l'exercice 1946-1947 ont permis de constituer une provision de 3 millions pour l'équipement des plantations et de porter le dividende de 8 à 15 % .

La Sofitra a participé à la constitution de la Société générale du Souss. Elle en est administrateur-délégué ; cette société a pour objet la mise en valeur d'un grand domaine agricole irrigable, situé près de Taroudant.

Une autre société, que la Sofitra a contribué à fonder, et dans laquelle elle aura un rôle actif, la Navigation Marocaine, réunit, comme d'ailleurs la précédente, des Français et des Marocains pour l'achat et l'affrètement de navires qui battront pavillon chérifien.

Parmi les nouvelles participations de la Sofitra, Sucres et produits coloniaux, en Algérie, et Somechange, au Maroc, appartiennent à un même groupe d'entreprises commerciales qui, sous leur égide, étend et développe ses ramifications dans tous les territoires français d'Afrique La Société d'Exploitation des Marbres de l'Afrique du Nord (Marmaro) vient de doter d'un puissant outillage sa carrière du Filfila, près de Philippeville, et se prépare à exercer une activité semblable au Maroc. La Société de Congélation Rapide, enfin, se classe par le tonnage traité ou distribué au premier rang des maisons, qui, en France, ont pour objet la congélation des fruits, des légumes et du poisson.

La Sofitra a participé aux augmentations de capital de plusieurs des sociétés dans lesquelles elle avait déjà des intérêts, la Compagnie Nord-Africaine de Cellulose, la Société des Emballages Cellulosiques, la Compagnie Minière et Métallurgique, la Compagnie Lainière Tunisienne, la Compagnie Minière du Tichka, la Société des Mines de l'Issougri et la Société de Recherches Minière et Pétrolières Coloniales.

Nous vous donnerons maintenant des renseignements plus détaillés sur les sociétés suivantes dans lesquelles la Société financière française et coloniale et la Société financière transafricaine possèdent l'une et l'autre des intérêts.

---

LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE FRANÇAISE ET COLONIALE,  
(*Le Monde des affaires*, Paris, SEDE, 1952)

[...] La Financière fondait, le 28 novembre 1941, une filiale à Casablanca, la Société financière transafricaine. Son conseil donnait une idée exacte de son importance. Il était

composé comme suit : MM. Paul Bernard<sup>2</sup>, présid.-direct. gén. ; René Bouvier [SFFC], vice-présid. ; José Ariès [Union des mines], Pierre Dupont-Ferrier [Rothschild], E[dmond] Giscard d'Estaing [SFFC], A[lfred] Ourbak, Crédit marocain, Cie de Saint-Gobain, Société de Crédit foncier colonial et de banque, Société du Port de Rosario [Hersent+Schneider], Union européenne industrielle et financière [UEIF (BUP+Schneider)].

L'objet de la société était l'étude et la création de toutes affaires et participations dans toutes entreprises africaines. La Sofitra possédait bientôt des intérêts dans un grand nombre d'affaires importantes :

— en Afrique du Nord (Domaines Algériens [Sodal\*], Domaines Rigaud, Lesieur-Afrique-Alger, Lesieur-Afrique-Casablanca, Cie Min. et Métallurgique [Minemet], Cie Nord-Africaine de cellulose [Cellunaf], Nord-Africaine des alfas, Cie Nord-Africaine de papeterie, Cie lainière tunisienne, Sté nord-africaine de financement et de participation [Sonafipar], Verreries de l'Afrique du Nord [à Oran-La Séria (Saint-Gobain)] ;

— en A.O.F. (Lesieur-Afrique-Dakar) ;

— en A.E.F. (Cie forestière Sangha-Oubangui [CFSO]) et

— en France (Cie des transports aériens intercontinentaux [TAI], Sté de recherches minières et pétrolières coloniales, Sté des emballages cellulosiques [Casablanca, 1944]...)

En 1951 [1949], la Sofitra fusionne avec le Crédit marocain\* qui, depuis 1913, joue dans la vie du Maroc un rôle éminent. Crées par des groupes amis, en relations étroites d'affaires, ayant des activités parallèles (la Sofitra plus directement orientée vers la constitution et la gestion de sociétés, le Crédit Marocain vers les opérations de banque), ces deux sociétés, par leur fusion, constituent l'un des principaux établissements de crédit d'Afrique. [...]

---

Who's who, 1979 :

GÉRARD (Maurice, Jean), industriel, administrateur de sociétés. Né le 30 avril 1914 à Levallois-Perret (Seine). Fils d'Henri Gérard, et de Mme, née Lucie Munier. Célibataire. Études : cours privés, Faculté de droit de Paris. Carr. : directeur de la Société financière transafricain à Alger (1942)

---

M. Meuleau, *PEO*, p. 480 : participation de la Banque d'Indochine dans la Sofitra.

---

AEC 1951. — Sté africaine des autolysats, 25, r. Clemenceau, Casablanca. — Sté anon., f. le 14 nov 1946, 6 millions. — Fabric. d'autolysats de poisson (p. l'élevage bétail). — Conseil : Sté fin. transafricaine, La Fédaïenne, Sté fonc. de l'Afrique du Nord, Sté Olida, René Bouvier [Soffo/Sté fin. transafricaine].

Sté des grands équipements marocains (SOGREM), 25, r. Clemenceau, Casablanca. — Sté anon. 29.5.1948, 20 millions fr. — Travaux et aménag pour l'équip. économ. du Maroc. — C. : Émile Miège, P. Les Enfants<sup>o</sup>, Association foncière commerciale africaine, Entreprise Campenon-Bernard, Établ. Fourré et Rhodes, S.A. Hersent, Sté nationale de constructions [Rothschild], Sté financière transafricaine.

---

1949 : absorption par le Crédit marocain.

---

<sup>2</sup> Paul Bernard (1892-1960) : polytechnicien, administrateur délégué de la SFFC (1935), président des Transports aériens intercontinentaux (1946-1960). Voir encadré.